



Affiliée à l'UFOLEP N°077407003
Association Loi 1901



2^{ème} TOURNOI UFOLEP DIMANCHE 14 JANVIER 2024

Règlement

1°) L'association **COMT Ponthierry** organise le dimanche 14 janvier 2024 à la salle Jean Pierre PELLETIER, rue du stade, 77310 St Fargeau Ponthierry, un TOURNOI de TENNIS de TABLE « UFOLEP ».

2°) Ce tournoi est réservé aux joueuses et joueurs des Clubs affiliés à l'UFOLEP de seine et marne, et aux invités Non Licenciés UFOLEP sous réserve de l'accord du juge-arbitre.

3°) Comité d'organisation

Mr ROUSSEAU Pascal, Mr LEFEVRE Hervé , Mr THEVENET Philippe et Mr LANDREAT Stéphane.

4°) Ce tournoi se déroulera sur 5 tableaux et un tableau double sur 10 tables.
Ouverture de la salle à 8h30, **Contrôle des licences.**

TABLEAU A	Messieurs, dames, juniors et jeunes de 500 à 699 pts Avec consolante Tableau A	9 h 00
TABLEAU B	Messieurs, dames, juniors et jeunes de 500 à 1399 pts	10 h 15
TABLEAU C	Vétérans, Messieurs et Dames de 500 à 899 pts Avec consolante Tableau C	11h 30
TABLEAU D	Messieurs, dames, Vétérans (1979 et avant) de 500 à 1299 pts	12 h 45
TABLEAU E	Messieurs, dames, juniors et jeunes Toutes séries	13 h 30
TABLEAU F	Doubles 2400 pts Maxi (sous réserve)	14 h 30

Le tournoi se déroulera par poule de 3 joueurs.

Les deux premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final qui se déroulera Par élimination directe. Poules et tableaux seront établis dans le respect des règles officielles.

5°) Le tournoi se déroulera sans interruption à partir de 9 h 00
Les règles de jeu en vigueur à la FFTT et à l'UFOLEP seront appliquées
Les rencontres se dérouleront en 3 manches gagnantes de 11 points
Les balles seront fournies par les joueurs
Chaque perdant dans un tableau est tenu d'arbitrer l'un des matchs suivants.
Tout joueur non présent 10 minutes après l'appel de son nom sera éliminé.

6°) La tenue sportive est de rigueur, les chaussures de salle propres obligatoires.

7°) Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, détérioration, accident survenant durant le tournoi.

8°) Récompenses

- Coupe ou trophée, lot aux vainqueurs
- lot aux finalistes et demi-finalistes

9°) Droits d'engagements

-6 Euros par tableau avec Hello Asso
-7 Euros par tableau sur place
-6 Euros par équipe de double.



Le paiement se fait en ligne via le site HelloAsso à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/club-omnisports-municipal-thierrypontain/evenements/tournoi-ufolep-14-janvier-2024>

Ou en scannant le QR code si dessus.

Les engagements doivent parvenir au plus tard le Vendredi 12 janvier 2024.

Si besoin, **Chèque libellé à : COMT Ponthierry**

**A l'adresse suivante : PASCAL ROUSSEAU
43 allée de la guiche
77 310 St FARGEAU PONTIERRY**

**Téléphone : 06 . 25 . 57 . 24 . 57
Email : comT.rousseau@gmail.com**

10°) Le seul fait de d'engager implique l'acceptation du présent règlement.

Ce tournoi a été homologué par le Responsable Technique Départemental UFOLEP de tennis de table.

Le 23-11-2023 sous le numéro 249 14012024



